

ISSN-P : 2312-7031
ISSN-L : 3078-8234

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 18
Juin 2025

ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines

Université de Lomé

ISSN-P : 2312-7031 ; ISSN-L : 3078-8234

URL de la revue : <https://www.revue-anyasa.org>

Bases de référencement



ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés
Université de Lomé

Directeur administratif de la rédaction : Professeur Messan VIMENYO

Comité scientifique et de lecture

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Delali Komivi AVEGNON (ENS d'Atakpamé)
Professeur Komi N'KERE (Université de Lomé)
Professeur Benjamin ALLAGBE (Université d'Abomey Calavi)
Monsieur Ludovic Baïsserné PALOU, Maître de Conférences (Université de Pala)
Monsieur Pessièzoum ADJOUSSI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Iléri DANDONOUGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Nayondjoa KONLANI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Madame Koko Zébéto HOUEDAKOR, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Koffi KPOTCHOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Kodzo KPOFFON, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Eyanah ATCHOLE, Maître de Conférences (ENS d'Atakpamé)

Secrétaire de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN (MC), Tel : +228 99762908, E-mail : azonkokoku@gmail.com

Contact :

BP. 1515, Lomé

Tél. : +228 90833419 / 90192589

E-mail : revue.anyasa@gmail.com ou anyasa@revue-anyasa.org

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Éditorial

Le mot **Anyasa** prononcé Anyásã, à ne pas confondre avec ahɔhlõ, désigne en éwé « intelligence » ou « connaissance ». Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya « savoir ». Pour le caractère scientifique des travaux et la dimension universelle des recherches, le vocable a été retenu pour nommer cette Revue des Lettres et Sciences humaines que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMEs)* se propose de faire paraître deux numéros par an. La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit de structure de publication spécialisés en Lettres et Sciences humaines dans les universités francophones de l'Afrique. C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2014 la revue Anyasa afin que chaque chercheur en sciences sociales trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Charte d'éthique

Pour veiller à l'intégrité des travaux et de la diffusion des recherches scientifiques, la revue Anyasa applique les règles éthiques de la présente charte. Nous encourageons les membres du comité scientifique et de lecture, les contributeurs et les évaluateurs à les respecter.

Engagements de la revue

Le comité de rédaction a pour priorité l'amélioration de la revue anyasa, ainsi que la publication et la diffusion en ligne d'un contenu scientifique concis, exigeant et éthique.

Rôles des évaluateurs

Les évaluateurs sont sélectionnés pour leur expertise scientifique. Ils sont chargés d'évaluer les manuscrits sur leur seul contenu, sans distinction de race, de sexe, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire. Les avis rendus par les évaluateurs doivent être objectifs. Les évaluateurs sont tenus de signaler tous les articles ayant un rapport de similitude avec l'article soumis à la revue.

Publication

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article au format papier et numérique sur le site web de la revue. Les auteurs garantissent à l'éditeur de l'originalité de leur contribution et lui assurent la jouissance entière et libre des droits ainsi cédés. Si leur article est co-signé par plusieurs auteurs, l'auteur principal doit être assuré de l'accord des co-auteurs au regard de la cession de droits. Les auteurs s'engagent également à avoir pris soin d'éviter tout plagiat.

AVIS AUX AUTEURS

1. Note aux contributeurs

« ANYASA » revue des lettres et sciences humaines, publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attaché), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique, Hypothèse compris) ; Approche méthodologie ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginaires, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginaires. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 11 gras, italique)

1.2.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy. 2008, p. 18) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement.

Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continu et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, société, Paris, Gallimard, 352 p.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan, 156 p.

Sommaire

Géographie

EFFETS DE LA SPECULATION IMMOBILIERE SUR LA MOBILITE RESIDENTIELLE DANS LE GRAND ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.....	p. 1-14
<i>Kouakou Tehua Pierre DEKI, T. Bénoît DANVIDE, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU</i>	
IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DU MARAICHAGE DANS LA PREFECTURE DES LACS AU SUD-EST DU TOGO.....	p.15-32
<i>Edmond Kokou KOUNOUGNA, Abasse SEBABY, Tchégnon ABOTCHI</i>	
COLLECTIVITE TERRITORIALE DU GOLFE 7 FACE AUX DEFIS D'ACCESSIBILITE AUX EQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE ET DE BONNE GOUVERNANCE.	p.33-45
<i>Sélom Luc AFANTCHAO, Koku-Azonko FIAGAN, Edinam KOLA</i>	
LA CHAINE DE VALEUR DU MANIOC ET AUTONOMISATION FINANCIERE DE SES ACTEURS DANS LE DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (COTE D'IVOIRE)	p.46-63
<i>Souleymane SORO, Achille Roger TAPE, Kouadio Marus N'GUESSAN, Arsène DJAKO</i>	
PRIVATISATION, DECENTRALISATION REGIONALE ET ENTRETIEN ROUTIER EN MILIEU RURAL : CAS DE LA REGION DE LA BAGOUE AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE)	p. 64-81
<i>Kouadio Joseph KRA</i>	
ÉTUDE COMPARATIVE DES ALGORITHMES DE MACHINE LEARNING (RF, SVM ET CART) POUR LA CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DU SOL PAR TÉLÉDÉTECTION OPTIQUE DANS LA ZONE DU SINE SALOUM (SENEGAL).....	p. 82-109
<i>Labaly TOURÉ, Amandine Carine NJEUGEUT MBIAFEU, Marc YOUAN TA, Moussa SOW et Jean Patrice JOURDA</i>	
RESSOURCES NATURELLES ET CONFLITS DANS L'EST DU CAMEROUN : EXPLORATION DES APPROCHES INNOVANTES DES FEMMES POUR LA PRESERVATION DE LA PAIX ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES.....	p. 110-127
<i>Adrien Narcisse DEUDJUI, Lila Reni BIBRIVEN</i>	

IMPACTS SOCIO-SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL DES EPAVES DES VOITURES D'OCCASION DANS LA VILLE DE KARA AU NORD DU TOGO.....	p. 128-139
<i>Charifou TAIROU FOUSSENI, Assogba GUEZERE, Babénoun LARE</i>	
CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES DE LA GESTION DES EAUX USÉES À BOUNDIALI (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)	p. 140-151
<i>Brahima CISSE, Idrissa SARAMBE, Sindou Amadou KAMAGATE</i>	
EFFET PONT ET PRATIQUES DE MOBILITES SPATIALES DES POPULATIONS AU DEPART ET VERS JACQUEVILLE EN CÔTE D'IVOIRE.....	p. 152-172
<i>Djanin Raphaël GNANBE</i>	
PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES LIÉS A LA PRATIQUE AGRICOLE DANS LE BAS-FOND DE NATIO-KOBADARA DANS LA VILLE DE KORHOGO.....	p. 173-191
<i>Moussa COULIBALY, Nafolo Drissa YEO, Rosalie Gazalo ZOHOURE</i>	
LA NOIX DE CAJOU : ACTEURS ET PROCESSUS D'ACHEMINEMENT DES ZONES DE PRODUCTION DE BOUNDIALI VERS LE PORT D'ABIDJAN	p. 192-205
<i>Koulai Hervé YRO, Amara KONE</i>	

Philosophie

PLÉBISCITE DES COUPS D'ÉTAT EN AFRIQUE : LE MILITAIRE, HOMME PROVIDENTIEL ?.....	p. 206-223
<i>Juste Joris TINDY-POATY</i>	

Lettres modernes

DYNAMIQUE LITTERAIRE ET EXERCICE DU POUVOIR DANS LA SOCIETE AKAN : CAS DE « LA LEGENDE BAOULE » EXTRAIT DE "LEGENDES AFRICAINES" DE BERNARD DADIE	p. 224-239
<i>Mafiani N'Da KOUADIO</i>	

Sociologie et anthropologie

ROLE ET INTEGRATION DE LA FEMME RURALE DANS LA VIE SOCIOECONOMIQUE FAMILIALE A MADANA AU	
---	--

TCHAD.....	p. 240-251
<i>Tchago NDIKWE, Marina DOUBE</i>	
INFLUENCE DU GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA DOCUMENTATION DES INNOVATIONS LOCALES POUR LA PROMOTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NORD-BENIN.....	p. 252-274
<i>Georges DJOHY</i>	

LA CHAINE DE VALEUR DU MANIOC ET AUTONOMISATION FINANCIERE DE SES ACTEURS DANS LE DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (COTE D'IVOIRE)

Souleymane SORO, Achille Roger TAPE, Kouadio Marus N'GUESSAN, Arsène DJAKO

Université Peleforo Gon Coulibaly, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Résumé : La filière manioc connaît plusieurs difficultés notamment dans sa chaîne de valeur. Malgré ces insuffisances, le manioc produit vivrier très consommé en Côte d'Ivoire connaît une dynamique dans sa production. Dans cette étude, il s'agit de montrer que les revenus tirés par les acteurs dans la chaîne de valeur du manioc constituent une autonomisation financière pour les différents acteurs. La collecte des données secondaires a permis de consulter une diversité de documents et d'ouvrages traitant de la question de la chaîne de valeur du manioc. Des enquêtes de terrains portant sur 419 acteurs de la chaîne de valeur interrogés à l'aide de la méthode de boule de neige dans 11 localités du District Autonome de Yamoussoukro constituent l'échantillonnage de cette étude. Les résultats révèlent que dans l'ensemble, 55,05 % des producteurs ont un revenu compris entre 500 000 FCFA et 1000 000 FCFA contre 44,95 % de producteurs dont leurs revenus sont en dessous de 500 000 FCFA lors de la vente de la production de 1 hectare de manioc frais. Le revenu net moyen de 1 hectare de manioc transformé en attiébé s'élève à 1.680.000 FCFA. Les montants du transport qui oscillent de 5000 à 8000 FCFA sont fixés en fonction de la distance à parcourir en aller et retour.

Mots clés : Manioc, Autonomisation financière, Acteurs, Chaine de valeur, Yamoussoukro.

Abstract : The cassava industry faces several challenges, particularly in its value chain. Despite these shortcomings, cassava, a widely consumed staple food in Côte d'Ivoire, is experiencing dynamic production. This study aims to demonstrate that the income generated by stakeholders in the cassava value chain represents financial empowerment for the various actors. Secondary data collection enabled the consultation of a variety of documents and books addressing the cassava value chain. Field surveys involving 419 value chain stakeholders, interviewed using the snowball method in 11 localities in the Yamoussoukro Autonomous District, constitute the sample for this study. The results reveal that overall, 55.05% of producers have an income between 500,000 CFA francs and 1,000,000 CFA francs, compared to 44.95% of producers whose income is below 500,000 CFA francs when selling 1 hectare of fresh cassava. The average net income from 1 hectare of cassava processed into attiébé amounts to 1,680,000 CFA francs. Transportation costs, which range from 5,000 to 8,000 CFA francs, are determined based on the round-trip distance.

Keywords: Cassava, Financial Empowerment, Stakeholders, Value Chain, Yamoussoukro.

Introduction

En Côte d'Ivoire, l'agriculture procure un emploi à plus de la moitié des ménages (exactement 51,2 % (Banque Mondiale, 2019, p. 25). En ce qui concerne la production nationale du manioc, celle-ci est passée de 2,2 millions de tonnes pour une superficie de 273 093 hectares en 2005 à 5,1 millions de tonnes en 2015 avec une superficie de 597 119 hectares (P. MENDEZ DEL VILLAR, 2017, p. 28). Le manioc est actuellement l'aliment dont la production est centrée sur toute l'année contrairement aux autres spéculations (G. E. KRA et al., 2019, p. 235). Malgré la place importante du manioc dans le tissu socio-économique et alimentaire du pays. Les acteurs de la chaîne de valeur manquent d'organisation et cela laisse croire que les autres cultures sont plus rentables (Y. C. KOFFIE-BIKPO et J. SOGBOU-ATIORY, 2015, p. 62). En effet, les deux Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA 1 de 2010 à 2015 et PNIA 2 de 2017 à 2025) initiés par l'Etat de Côte d'Ivoire ne prennent pas suffisamment en compte l'organisation de la filière manioc. Il ressort de ces rapports annuels de la Direction Régionale de l'Agriculture de Yamoussoukro qu'il n'existe aucune organisation agricole spécifique au manioc dans le District Autonome de Yamoussoukro au cours des deux programmes. En effet, selon MINAGRI, (2017, p. 74), sur 33 coopératives agricoles en 2017 (25 dans le département de Yamoussoukro et 8 dans celui d'Attiégonakro) aucune coopérative formelle n'est spécifique au manioc. Montrer que les activités de la chaîne de valeur du manioc constituent un facteur d'autonomisation financière pour les acteurs est le problème que soulève cet article. Comment les activités de la chaîne de valeur du manioc constituent-elles un facteur d'autonomisation financière pour les acteurs ? De cette question centrale découlent les questions subsidiaires suivantes :

- Quel est l'organisation de la chaîne de valeur du manioc ?
- Quelles sont les effets induits de la production du manioc sur les acteurs ?

A ces questions subsidiaires il ressort les hypothèses suivantes :

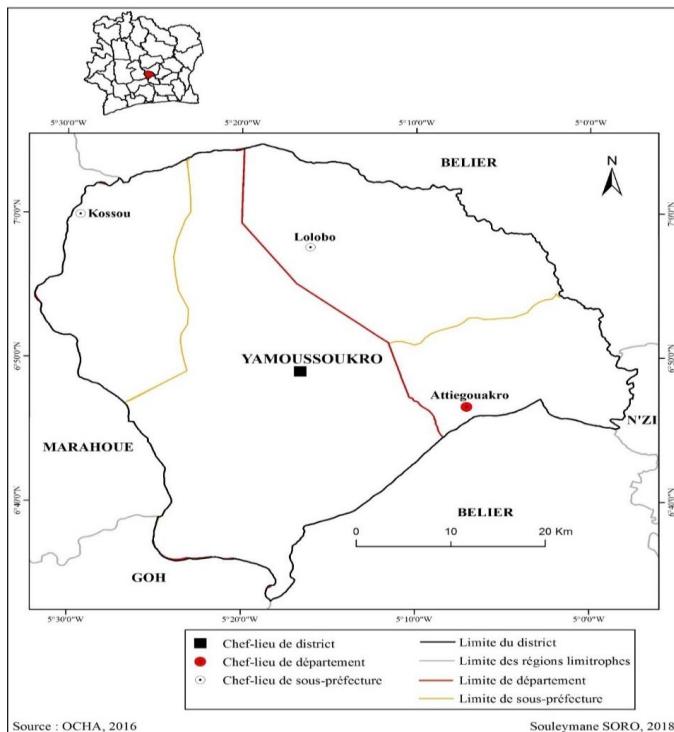
- Les acteurs sont nombreux dans la chaîne de valeur du manioc en raison de ses sous compartiments ;
- La chaîne de valeur du manioc est un facteur d'autonomisation financière pour les acteurs à cause des revenus qu'elle génère.

1. Matériel et méthodes

Le District autonome de Yamoussoukro est limité au nord par le département de Tiébissou, à l'est par celui de Dimbokro, au sud par Toumodi et Oumé et à l'ouest par Bouaflé et Sinfra. La zone d'étude est constituée de l'espace couvert par deux départements : Yamoussoukro et Attiégonakro dans le centre de la Côte d'Ivoire. Cet

espace regroupe quatre sous-préfectures : Yamoussoukro, Kossou, Attiégouakro et Lolobo (Carte 1).

Carte 1 : Localisation du District autonome de Yamoussoukro



1.1. La mobilisation des données

Cette étude a mobilisé diverses données. Il y'a la collecte des données secondaires qui a consisté à consulter une diversité de documents et d'ouvrages traitant de la question. Les documents consultés ont permis de circonscrire le sujet et de mieux le cerner. Au niveau de l'enquête primaire, le personnel de l'ANADER (le chef de la zone Yamoussoukro, les techniciens supérieurs d'agriculture tropicale, les agents de développement ruraux qui couvrent la zone d'étude) ont été interrogés. Dans cette étude, 11 villages ont été enquêtés par la méthode de choix raisonné). Il s'agit d'un choix qui se fait selon le jugement du chercheur et aussi à cause de l'étendue de l'espace d'étude. En effet, les entretiens réalisés à la préenquête ont permis d'avoir un aperçu global sur l'espace de production afin de pouvoir s'orienter dans le choix des différentes localités à enquêter. Il faut ajouter à cela l'accessibilité des différentes localités qui a été prise en compte. Au niveau des

acteurs de la chaîne de valeur, un échantillonnage avec la méthode de « boule de neige » a été réalisé. Il répond mieux à ce travail en raison du manque de données fiables disponible. Ainsi, 419 personnes ont été interrogées réparties comme suit : 353 producteurs de manioc et 66 acteurs qui regroupent les autres acteurs de la chaîne de valeur. Chaque enquêté a été soumis à un questionnaire pour l'obtention des données quantitatives et qualitatives. Dans cette étude, les acteurs de la chaîne de valeurs retenus sont les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les transporteurs. Enfin, la durée de production du manioc retenue dans cette étude est de neuf (9) mois.

Le dépouillement a été fait avec le logiciel Sphinx V5. Cette étape terminée, les résultats obtenus ont permis de générer des tableaux statistiques à la suite desquels les cartes et graphiques présentés dans cette étude ont été élaborés. Pour les calculs et graphiques, le logiciel utilisé est Excel, tandis que Word a servi au traitement de texte. Les cartes ont été réalisées avec le logiciel de cartographie numérique QGIS. Les tableaux 1, 2 et 3 suivants donnent le récapitulatif des acteurs interrogés et les localités choisies.

Tableau 1 : Effectifs des producteurs du manioc interrogés par sous-préfecture dans le district de Yamoussoukro

Départements	Sous-préfectures	Localités	Ménages à enquêter	
Attiégouakro	Attiégouakro	Attiégouakro	30	
		Kacou-broukro	14	
	Lolobo	Lolobo	35	
		Djamassakassou	11	
		Ouffouédiékro	19	
Sous Total 1			109	
Yamoussoukro	Yamoussoukro	Kami	67	
		Zambakro	72	
		Djamalabo	21	
		Kroukroubo	28	
		Kossou	36	
	Kossou	Mahounou	20	
		Akouè		
Sous Total 2			244	
Total général			353	

Source : Enquêtes de terrain, 2024.

Tableau 2 : Répartition des acteurs de la commercialisation et du transport du manioc et dérivés

Transporteurs	Commerçants grossistes	Commerçants détaillants	Total
11	22	33	66

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Tableau 3 : Le niveau de production et d'accessibilité des localités d'enquêtées

Localités	Niveau de production	Accessibilité
Zambakro Mahounou Akouè Lolobo Attiégouakro	Très fortes productions	Accessibilité permanente
Kami Kossou Ouffouédiékro Djamalabo	Fortes productions	Accessibilité permanente
Krokroubo Diamasakassou Kacoubroukro	Productions moyennes	Difficiles d'accès par rapport aux autres localités

Source : Enquêtes de terrain, 2024

2. Résultats

2.1. Divers acteurs intervenants dans la production du manioc jusqu'à sa consommation finale

2.1.1. Les acteurs de la production du manioc dans le District Autonome de Yamoussoukro

La production du manioc connaît plusieurs processus. Ce processus est important dans la production du manioc car bien mené il garantit une bonne récolte. Le tableau 4 montre les différents acteurs intervenants dans la production du manioc dans le district de Yamoussoukro.

Tableau 4 : Répartitions des activités selon la main d’œuvre dans la production du manioc dans le district de Yamoussoukro

Activités à mener	Nettoyage de la parcelle	Préparation de la parcelle	Planting	Sarclage	Récolte des racines
Types de main d’œuvre	Contractuelle	Contractuelle	Journalière ou contractuelle	Journalière ou contractuelle	Journalière

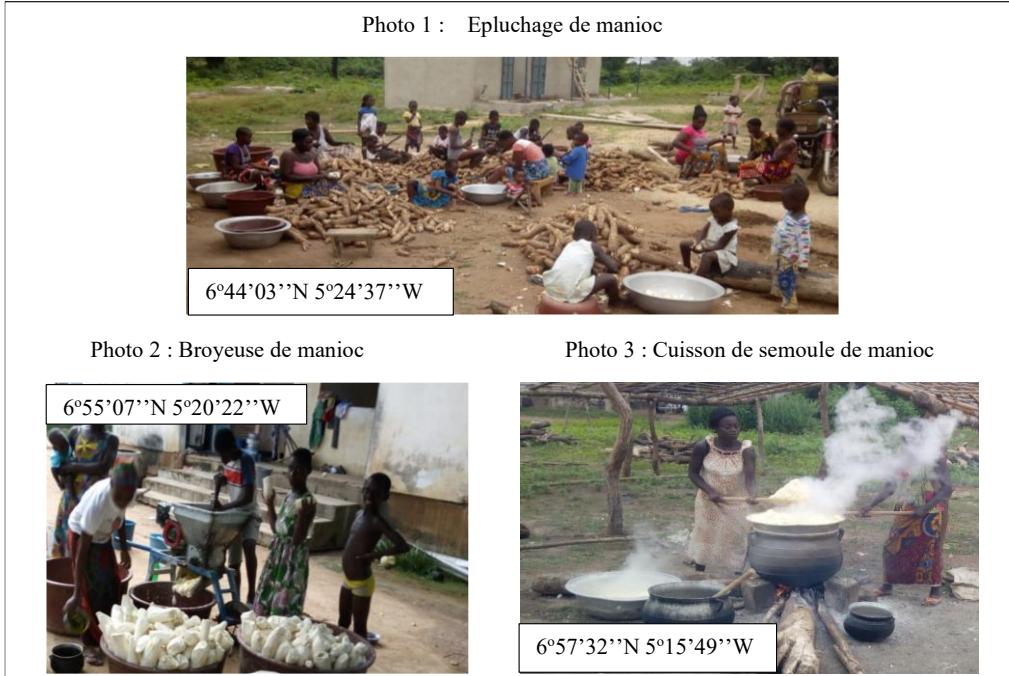
Source : Enquêtes de terrain, 2024

Le tableau 4 montre les différentes activités menées lors de la production du manioc dans le département de Yamoussoukro. Ces activités sont exécutées par deux types de mains d’œuvres à savoir la main d’œuvre contractuelle et la main d’œuvre journalière.

2.1.2. Les acteurs de la transformation du manioc dans le département de Yamoussoukro

La lecture du tableau 5 montre plusieurs activités qui sont menées dans la transformation du manioc dans le district de Yamoussoukro. Il s’agit du transport du manioc des champs au village, l’épluchage des racines, le broyage des racines qui se fait à la machine et la cuisson de la semoule du manioc. Toutes ces activités à l’exception du transport de racine qui se fait sous forme contractuelle, les autres activités sont faites par une main d’œuvre journalière. La planche photo 1 montre des acteurs intervenants dans la transformation du manioc.

Planche photo 1 : Acteurs intervenants dans la transformation du manioc



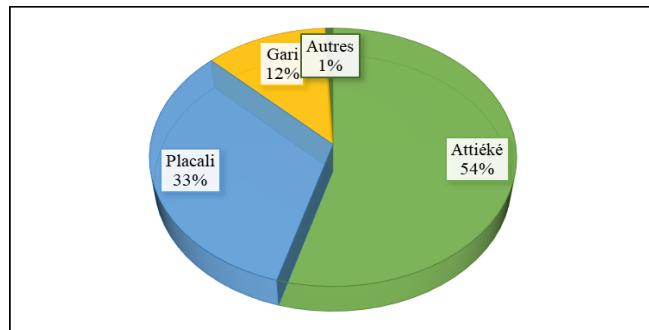
Prises de vue, TAPE ACHILLE R., 2024.

La planche photo 1 montre des étapes de la transformation du manioc en produit fini notamment l'attiéké. Il s'agit des personnes en charge de l'épluchage des racines de manioc, la machine de broyage de racines et les femmes pour la cuisson des semoules de manioc. Au regard de cette planche photo 1, il convient de dire que la production du manioc nécessite plusieurs acteurs à différents niveaux de la chaîne de valeur.

2.1.3. Les principaux dérivés du manioc après transformation

Le manioc une fois produit est destiné à la consommation des populations. Il subit une transformation artisanale ou semi-industrielle pour améliorer sa qualité en vue d'être consommé. La consommation se fait sous diverses formes à travers ses produits dérivés à l'échelle du District Autonome de Yamoussoukro. Cela se traduit par la figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : Répartition des dérivés du manioc dans le District Autonome de Yamoussoukro



Source : Enquêtes de terrain, 2024

La figure 1 montre que dans le District Autonome de Yamoussoukro de façon générale, la transformation du manioc en attiéqué l'emporte sur les autres dérivés avec 54 % des acteurs sur le territoire du District. Cette dominance est liée à l'importance de ce produit aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et à sa diversification en termes de qualité. Ensuite vient le placali qui représente 33% après le gari avec 12%. Enfin les autres dérivés du manioc 1%.

2.1.4. Les acteurs de la commercialisation des produits du manioc dans le département de Yamoussoukro

Deux principaux acteurs sont retenus dans la commercialisation des produits dérivés du manioc dans le district de Yamoussoukro. Il s'agit des transporteurs et les commerçant(e)s.

2.1.4.1. Les transporteurs des acteurs importants dans la commercialisation des dérivés du manioc

Le transport de l'attiéké vers Yamoussoukro se fait généralement dans les véhicules de transport en commun. Les produits sont conditionnés dans des emballages en plastiques qui pèsent souvent entre 30 et 40 kilogrammes. En moyenne les chauffeurs prennent 7 à 10 sacs d'attiéké par voyage (Photo 4).

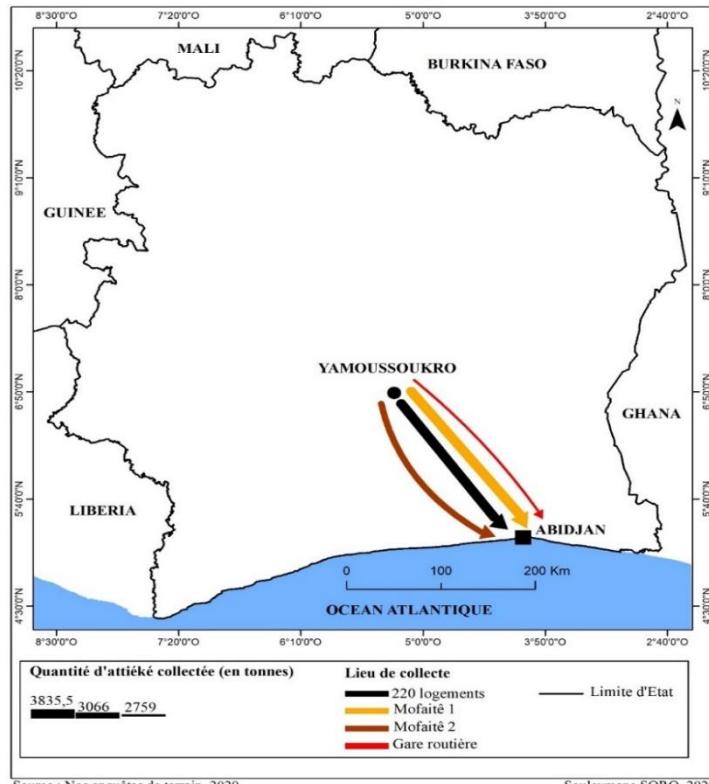
Photo 4 : Les sacs d'attiéké sur le site de pré collecte de 220 Logements à Yamoussoukro



Prise de vue : TAPE ACHILLE R., 2024

A côté des sites 220 logements, de Mofaité 2 qui reçoivent une partie de l'attiéké produit dans le District Autonome de Yamoussoukro. Le site de la gare routière qui est le plus récent est le moins dynamique par la quantité d'attiéké convoyée vers Abidjan. La carte 2 suivante montre les flux d'attiéké des points de stockages vers Abidjan la capitale de la Côte d'Ivoire.

Carte 2 : Flux de l'attiéké de Yamoussoukro vers Abidjan par site de collecte

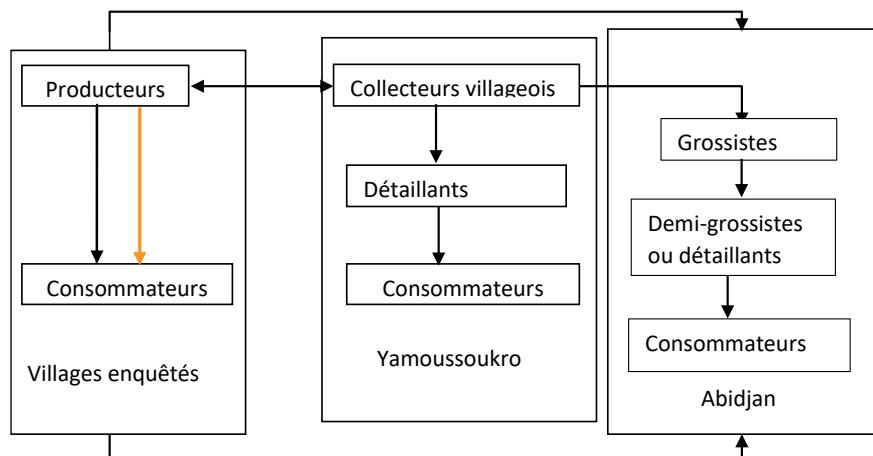


La carte 2 montre les flux d'attiéké transportés à Abidjan capitale économique de la Côte d'Ivoire. Il ressort de la carte que les zones de convoyage de plus d'attiéké sont en premier Môfêté 1 ensuite 220 logements, après vient Môfêté 1 puis en dernière position la gare routière.

2.1.4.2. Les commerçants des acteurs importants dans la commercialisation des dérivés du manioc

Les commerçants sont ceux qui sont au dernier maillon de la chaîne de valeur dans la production du manioc. La figure 2 suivant montre les différents niveaux de commerçants qui interviennent dans le commerce des dérivés du manioc.

Figure 2 : Typologies des commerçants des produits dérivés du manioc dans le district de Yamoussoukro



Source : Enquêtes de terrains, 2024

La figure 2 montre plusieurs types de commerçants des produits dérivés du manioc. Dans ce cadre du travail, les principaux dérivés sont l'attiéké et le placali. Il s'agit des producteurs commerçants, les collecteurs villageois, les grossistes les demi-grossistes et les détaillants.

2.2. Les effets économiques de la production du manioc sur les acteurs dans le district de Yamoussoukro

Au niveau des effets socio-économiques de la production du manioc, la rentabilité financière constitue une source d'emploi pour les acteurs.

2.2.1. Les revenus générés par la production du manioc, une opportunité d'emploi pour les acteurs

Tous les acteurs de la chaîne de production du manioc ont des revenus qui sont générés par l'activité menée. De manière spécifique il convient d'analyser en détails ces revenus.

2.2.1.1. Les revenus des producteurs, une source de motivation pour la pérennisation de l'activité

Les producteurs ont des revenus assez appréciables. Ces revenus sont tirés de la vente du manioc frais et en attiéché voir tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Les revenus moyens des producteurs après-vente du manioc frais par localité enquêtée après une production de 1 hectare

Nom de localité	Coût de production moyen par ha en FCFA	Revenus moyens après la vente des racines		Total
		Moins de 500 000 FCFA	500 000-1000 000 FCFA	
Kami	200 000 F CFA	31,25 %	68,75 %	100 %
Djamatelabo		50 %	50 %	100 %
Zambakro		50 %	50 %	100 %
Kroukroubo		62,50 %	37,50 %	100 %
Kossou		58,82 %	41,18 %	100 %
Mahounou-Akoué		50 %	50 %	100 %
Attiegouakro		11,11 %	88,89 %	100 %
Kacobroukro		0 %	100 %	100 %
Lolobo		62,50 %	37,50 %	100 %
Diamassakassou		33 %	67 %	100 %
Ouffoediekro		0 %	100 %	100 %
Pourcentage (%)		44,95 %	55,05 %	100 %

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Le tableau 6 montre le coût de production moyen par hectare en FCFA et la proportion des producteurs qui ont un revenu moyen en dessous de 500 000 FCFA ceux qui ont un revenu oscillant entre 500 000 et 1000.000 FCFA. Dans l'ensemble, 55,05 % des producteurs ont un revenu compris entre 500 000 FCFA et 1000.000 FCFA contre 44,95 % de producteurs dont leurs revenus sont en dessous de 500 000 FCFA. Le tableau 7 ci-après montre le revenu des producteurs transformateurs du manioc en attiéché.

Tableau 7 : Compte d'exploitation de 1 hectare de manioc dans le district Yamoussoukro en 2024

Durée du cycle en Mois	9
Production moyenne du manioc à l'hectare (kg)	12 0000
Nombre de tricycle (500 kg) à l'hectare	24
Coût de transformation moyen par tricycle	35 000
Nombre de sachet d'attiéké produit par tricycle	15
Prix de vente du sachet (FCFA)	7 000
Prix de vente par tricycle (FCFA)	105 000
Prix de vente à l'hectare (FCFA)	2 520 000
Charge totale à l'hectare (FCFA)	840 000
Bénéfice net à l'hectare (FCFA)	1 680 000

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Le tableau 7 montre le compte d'exploitation de 1 hectare de manioc transformé en attiéqué. Le prix de vente total s'élève à 2.520.000 FCFA. Le coût de transformation s'élève à 84000 FCFA. Après déduction de la charge, le revenu net de l'hectare de manioc transformé en attiéqué s'élève à 1.680.000 FCFA. Il ressort de ce compte d'exploitation que le producteur qui transforme lui-même sa production a un bénéfice plus élevé que lorsqu'il vend sa production en manioc frais.

2.2.1.2. Les revenus des différents acteurs de la production et de la transformation un moyen de se soustraire de la pauvreté en milieu rural

Les revenus des acteurs de la production et de la transformation sont une source de motivation pour ces derniers. Le tableau 8 ci-après donne les différents revenus obtenus par acteur.

Tableau 8 : Répartition des revenus selon les acteurs dans la production du manioc à l'hectare

Activités à mener	Nettoyage de la parcelle	Préparation de la parcelle	Planting des Boutures	Sarclage	Récolte des racines
Types de main d'œuvre	Contractuelle	Contractuelle	Journalière ou contractuelle	Journalière ou contractuelle	Journalière
Cout de la prestation	50 000	Entre 75 000 et 100 000	3 000/jour 100 000/contrat	3 000/jour 50000/contrat	3000/jour

Source : Enquêtes de terrain, 2024

La lecture de ce tableau 8 montre que les différents acteurs dans la production du manioc ont des revenus assez intéressants. Ces revenus partent de 3000 FCFA/jour pour variés entre 50 000 et 100 000 quand l'activité est donnée en contrat.

2.2.1.3. Les revenus des acteurs de la commercialisation, une source d'emploi pour les acteurs

Au niveau de la commercialisation, les acteurs ici sont les transporteurs et les vendeurs. Le tableau 9 donne le revenu des commerçants.

Tableau 9 : Revenu après-vente des commerçants grossistes et détaillants de l'attiéké par semaine

Type de commerçant	Dépenses en (FCFA)					Bénéfice réalisé après-vente en FCFA		
	Prix d'achat par cuvette	Prix d'achat Par sachet	Frais annexe	Total Dépense	Prix vendu	Quantité vendue	Total vendu	Bénéfice
Grossiste	7 000	1750	8750	10 000	100	1000 0000	125 000	
Détaillant	5 000	500	5500	8500	6	340 00	18 000	

Source : Enquêtes de terrain, 2024

La lecture du tableau 9 montre deux principaux acteurs du commerce de l'attiéké. Il s'agit des grossistes et des détaillants. Les prix d'achats par unité de contenant sont de 5000 FCFA pour la cuvette choisie par les détaillants et de 7000 FCFA pour les sachets choisis par les grossistes compte tenu des longues distances à parcourir. Leurs revenus hebdomadaires s'élèvent respectivement à 125 000 FCFA et 18 000 FCFA. Le transport joue un rôle clé dans la distribution du manioc frais. Le tableau 10 ci-dessous montre les revenus des acteurs du transport.

Tableau 10 : Le coût de transport du manioc par tricycle selon la distance en FCFA

Distances	Moins de 5 Km	5 à 10 Km	10 à 15 Km
Coût du transport (F CFA)	5 000 à 6 000	6 000 à 7 000	7 000 à 8 000

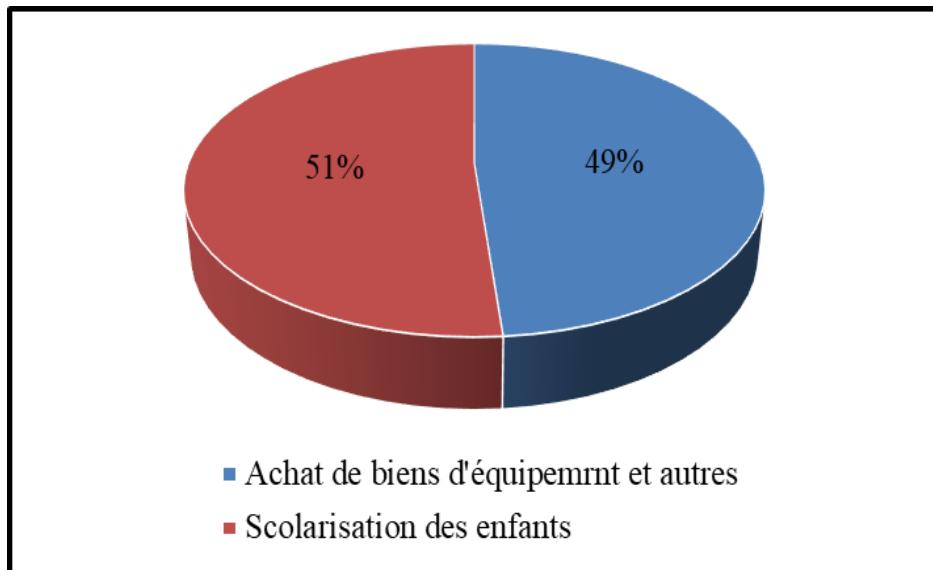
Source : Enquêtes de terrain 2024

Le tableau 10 montre une certaine variabilité du transport du manioc frais par les tricycles. Après le regroupement du manioc dans le champ il suit deux ou trois itinéraires possibles dans le District Autonome de Yamoussoukro. Il est soit transporté vers le village, le chef-lieu de Sous-préfecture ou le chef-lieu du District Autonome (Yamoussoukro). Les montants du transport qui oscillent de 5000 à 8000 FCFA sont fixés en fonction de la distance à parcourir en aller et retour.

2.3. L'impact social des ressources de la filière manioc dans le District Autonome de Yamoussoukro

Les ressources provenant du manioc interviennent dans différents domaines en milieu rural pour participer à l'amélioration des conditions de vie et la qualité de vie en milieu rural voir figure 3 ci-après.

Figure 3 : La répartition des acteurs de la filière manioc selon l'usage principal des ressources



Source : Enquêtes de terrain, 2024

Selon la figure 3, dans l'ensemble, l'enquête de terrain montre 49 % des producteurs dont les ressources interviennent dans l'achat de biens d'équipement et autres (achat des produits de première nécessité dans les ménages comme l'huile, le savon, le sel...) contre 51 % dans la scolarisation des enfants.

3. Discussion

Au terme de cette étude, il ressort des principaux résultats que le manioc dans le district de Yamoussoukro faire intervenir plusieurs acteurs à savoir les producteurs, la main d'œuvre à dominance contractuelle ou journalière dans la production, la transformation et le transport. Après commercialisation, les revenus gagnés permettent à chaque niveau d'acteur de subvenir à ses charges quotidiennes. Il ressort que la production du manioc dans le district de Yamoussoukro est un facteur d'autonomisation des acteurs de la filière manioc dans ledit district. Divers auteurs se sont prononcés sur la question de la production du manioc. Selon C. DELFOSSE, (2015, p. 283) « l'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille » Ici l'auteur fait savoir que la main d'œuvre est principalement de type familial. Selon, E. SABOURIN, (2011, p. 1),

« Dans la plupart des sociétés rurales contemporaines, une partie importante du travail agricole fait encore l'objet de relations d'entraide mobilisant les membres de plusieurs unités de production, voisins, parents ou alliés, voir l'ensemble de la communauté villageoise ».

De façon générale, les femmes et les hommes sont tous concernés par la production du manioc. En effet, la situation de la femme rurale ivoirienne est souvent synonyme de pauvreté » (Z. E. ZOGBO, K. T. U. YEBOUE et K. K. F. KRAMO 2020, p. 253).

« Dans un tel contexte, la participation des femmes aux activités de production et de transformation du manioc s'avère importante du fait qu'elle constitue une activité lucrative pour celles-ci leur permettant de pouvoir s'affirmer au plan économique. Les éplucheurs de manioc sont les personnes chargées d'ôter la couche superficielle du manioc. C'est une main d'œuvre à dominance féminine » (M. B. GNOKA, 2013, p. 143).

Quant à B. N'ZUE et P. G. ZOHOURI (2005, p. 1) « les auteurs évoquent la disponibilité des terres comme un des facteurs qui facilitent la culture du manioc ». Selon M. BROWN, M. MANLEY, V. KUMAR et al., (2011, p. 8), « les jeunes ont un rôle important dans l'agriculture. Ils constituent la main d'œuvre sur laquelle le producteur s'appuie pour développer son activité et en même temps un vaste marché de consommation pour les productions ». « Il existe de nombreux produits dérivés du manioc en Afrique de l'Ouest : attiéqué, Placali, Gari, Foutou, Concondé, Akpessi, Atoukpor, Tapioca... » (K. L. AKPINGNY et N. KOULOU, 2007, p. 3). Quant à S. A. KONAN (2018, p. 16) cet auteur dit que « les raisons de la demande alimentaire croissante résultent de la combinaison de trois événements ou phénomènes qui sont : le binôme croissance démographique-croissance urbaine, l'échec de la politique du riz et l'éclosion de la restauration populaire ».

Dans les travaux de C. A. CHIAPO (2019, p. 58), « L'une des cultures prioritaires pour assurer la sécurité alimentaire de la population ivoirienne est le manioc. Il représente 30 % de la culture du vivrier. L'autre raison de cette prédominance du manioc est que l'Afrique occidentale a connu depuis plusieurs décennies une croissance urbaine accélérée ».

« Celle-ci a entraîné de profonds bouleversements dans les campagnes dont la transformation des cultures vivrières en cultures commerciales » (J. L. CHALEARD, 1996, p. 77). Les travaux de T. TOUITI et S. DEKHILI (2017, p. 6) « montrent effectivement qu'un produit bien localisé en termes d'accessibilité représente un facteur de succès et de fidélité des potentiels clients ». La place de l'attiéqué dans l'alimentation des populations de la Côte d'Ivoire est également précisée par M. B. GNOKA, 2013, (p. 132) dans son étude, il montre que « les repas à base de féculent comme l'attiéqué sont très prisés à cause de leur supposé grand apport énergétique ». Tout comme pour S. A. ADON (2017, p. 3), « l'attiéqué, est devenu aujourd'hui un aliment très prisé sur le marché national et même international ».

« La commercialisation des produits agricoles peut se définir comme l'accomplissement de toutes les activités commerciales s'exerçant dans le mouvement des biens et la prestation des services depuis le point initial de la production agricole jusqu'au stade ultime où les produits arrivent entre les mains du consommateur » (FAO, 2007 cité par K. B. MALAM, D. TIDJANI *et al.*, 2016, p. 206). « De ce fait, le passage de la production à la commercialisation est un acte important en matière agricole. Plusieurs acteurs interviennent dans la chaîne la commercialisation des produits et cela à différents degrés d'intermédiation. Deux grandes chaînes sont ainsi distinguées : la chaîne de production et la chaîne de distribution ».

Comme le montrent les travaux de P. V. MENDEZ, A. ADOYE *et al.*, (2017, p. 57), « le transport était d'abord dominé par les bâchées (Pick Up). Selon les mêmes travaux, « la fonction de collecte n'existe pas à proprement parler dans la filière manioc. Mais, ce sont très souvent les transporteurs qui font office de collecteurs ».

Dans l'étude de M. A. KOUASSI L. F. KOFFI *et al.*, (2017, p. 219), il ressort que « le transport est déterminant dans la filière du vivrier et particulièrement celle du manioc. En milieu rural il rapporte des sommes importantes aux acteurs du transport de façon journalière. Les différentes ressources provenant du transport du manioc permettent d'améliorer les conditions de vie des acteurs du transport ».

« La production du manioc est une activité qui participe à l'autonomisation de la femme rurale. L'autonomisation économique, sociale, psychologique et politique des femmes constitue un facteur de protection qui diminue le risque de violence à l'égard des femmes, cette violence étant un corolaire du statut inférieur réservé à la femme au sein du couple et dans la société en général » (ONU-FEMMES, 2020, p. 1).

« Cette autonomisation permet d'augmenter la confiance en soi des femmes et des filles et de renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle. Le manioc s'apparente ici à une culture qui participe au relèvement du taux de scolarisation qui est l'un des défis de l'Afrique subsaharienne » comme l'indiquent ALAOUI et BAHRI (2018, p. 42).

Conclusion

La filière manioc qui implique la production, le transport, la transformation et la commercialisation du manioc a un impact sur les acteurs de la filière ainsi que sur l'alimentation des populations du District de Yamoussoukro et même de toute la Côte d'Ivoire. Le manioc frais ou transformé participe à la sécurité alimentaire du fait qu'il soit utilisé dans l'alimentation des populations dans la zone d'étude. Il est aussi transformé en attiéqué 54 % et en Placali 34 % pour le bonheur des ruraux et des citadins. Plusieurs sites de pré-collecte sont disponibles sur l'espace d'étude il s'agit de 220 logements, Mofaité. Abidjan capitale économique de la Côte d'Ivoire reçoit les plus importantes quantités des

produits dérivés du manioc en occurrence, l'attiéké. Toute cette production est organisée autour d'une typologie de commerçants à savoir les producteurs eux même, les grossistes et les détaillants.

Dans l'ensemble, 55,05 % des producteurs ont un revenu compris entre 500 000 FCFA et 1000 000 FCFA contre 44,95 % de producteurs dont leurs revenus sont en dessous de 500 000 FCFA. Enfin, l'enquête de terrain a montré 49 % des producteurs dont les ressources interviennent dans l'achat de biens d'équipement et autres (achat des produits de première nécessité dans les ménages comme l'huile, le savon, le sel...) contre 51 % dans la scolarisation des enfants.

Références bibliographiques

ADON Simon Afféssi, 2017, « Genre et développement : difficultés des femmes rurales dans la production et la commercialisation de l'attiéké en Côte d'Ivoire » in *Alternatives Rurales Numéro 5*, Meknès, DRIDURA, pp. 1-18. www.alternatives-rurales.org-Octobre 2017

AKPINGNY Kanga Léa et KOULOU Nazurette, 2017, *Fiche technicoéconomique du manioc*, Abidjan, ANADER, 8 p.

ALAOUI Mohamed et BAHRI Mustapha, 2018, *Défis et opportunités du développement rural en Afrique*, Rabat, IRES, 126 p.

BROWN Miriama, MANLEY Marita, KUMAR Vikash et HUNTER Danny, 2011, « Faire de l'agriculture, une nouvelle passion chez les jeunes » in *AGRIDAPE volume 27 N°1*, pp. 8-10.

CHALÉARD Jean-Louis, 1996, *Temps des villes, temps des vivres*, Paris, Karthala, 661 p.

CHIAPO Christophe Adassé, 2019, « Participation aux contrats de commercialisation de l'attiéké dans le District de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire » in *Journal of Economics and Finance volume 10*, pp 52-62. www.iosrjournals.org

DELFOSSE Claire, 2015, « L'agriculture familiale » in *Bulletin de l'association de géographes français*, N° 3, pp. 283-287. <https://journals.openedition.org/bagf/661?lang=de>

GBODJÉ Sékré Alphonse, 2013, « L'économie « Faafouè » avant l'arrivée des colonisateurs français en 1898 » in *Rev iv hist No 22*, Abidjan, EDUCI, pp. 157-170.

GNOKA Modeste Bouabré, 2013, « Travail et développement : l'évolution des formes de travail et d'emploi en développement dans le secteur de l'attiéké en Côte d'Ivoire, Revue Africaine d'Anthropologie » in *Nyansa-Pô N° 15*, pp. 130-147.

KOFFIE-BIKPO Céline Yolande et SOGBOU-ATIORY Julienne, 2015, « La culture du manioc à Jacqueville : un besoin de revalorisation » in *Revue de géographie tropicale et environnement* N° 2, Abidjan, EDUCI, pp. 55-65.

KONAN Aya Suzanne, 2018, *L'artisanat de l'attiéké et ses implications socioéconomiques et environnementales à Cocody*, Thèse de Doctorat, Bouaké, UAO, 443 p.

KOUASSI Mangoua Akissi Hélène-Francette, KOFFI Lath Franck Eric et ALOKO N'guessan Jérôme, 2017, « Transport et approvisionnement des produits vivriers à Abidjan en Côte d'Ivoire » in *European Scientific Journal*, Vol 13, ESI, pp. 212-228. <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n26p212>

MALAM Boukar Krou, TIDJANI Didier, YAMBA Boubacar et LEBAILLY Philippe, 2016, « Performance et circuit de commercialisation des principaux produits agricoles des cuvettes oasiennes du département de Gouré (Niger) » in *International Journal of Biological and Chemical Sciences* 10(5), pp 2202-2214. <http://www.ifgdg.org>

MENDEZ DEL VILLAR Patricio, TRAN Thierry, ADAYÉ Akou, BANCAL Victoria et KONAN Allagba, 2017, *Analyse de la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire*, Bruxelles, DG-DEVCO, 169 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 2017, *Rapport annuel d'activités 2016*, Yamoussoukro, Direction Régionale du bétier, 134 p.

N'ZUÉ Boni, ZOHOURI Goli Pierre, DJÉDJI Catherine, TAHOOU Odile, 2005, « Bien cultiver le manioc en Côte d'Ivoire », Abidjan, CNRA, 4 p.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES-FEMMES, 2020, *Résumé de stratégie : renforcer l'autonomisation des femmes*, New-York, Respect Women, 24 p.

SABOURIN Éric, 2011, « L'entraide agricole » : structuration et évolutions, Hal open science, 18 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02837342/document> consulté le 22 décembre 2019.

SORO Souleymane, 2024, *La filière manioc dans le district autonome de Yamoussoukro* (centre de la Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat, Bouaké, UAO, 416 p.

TOUITI Takoi et DEKHILI Sihem, 2017, « L'accessibilité et la facilité d'achat des produits de terroir en magasin : quel choix d'implantation ? » in www.researchgate.net/publication/315766469, pp. 1-16. (Consulté le 27 juin 2023).

ZOGBO Zady Edouard, YEBOUE Konan Thiery St Urbain et KRAMO Konan Kan Franck Junior, 2020, « La femme dans la production et la transformation de la noix de cajou dans la sous-préfecture de Bouaké » in *GéoVision N° 003 volume 1*, Bouaké, Université Alassane Ouattara, p. 244-255.